



J'ai gagné 50.000 euros en loterie nationale, que faire?

Par **arizona**, le **01/04/2008** à **11:42**

bonjour,

j'ai reçu un email bizarre intitulé "félicitations"

je l'ai lu, et il me stipulé que j'étais le 622ème à avoir été tiré au sort dans tous les email du monde à la loterie nationale et j'avais gagné le lot n° 4 qui vaut 50.000 euros et que je devais m'adresser à Maître ****, et on m'a donné son email.

Alors je lui ai envoyé un email pour lui demander à quelle adresse je devais retirer mon gain. Alors la personne m'a renvoyé un mail me disant que je devais au préalable lui envoyé la fiche de souscription où l'on me demande des informations personnelles:

"e soussigné Maître ****, huissier de justice agréé par le Ministère de la Justice et des droits de l'homme Ivoirienne, superviseur de LA NATIONALE LOTERIE car vous émail a été tiré au sort et vous remportez la somme de 50.000? donc je vais vous demandez de bien vouloir vous faire enregistré.

Voici la LA FICHE DE SOUSCRIPTION que vous devrez remplir et l'acheminer via email à notre cabinet en nous précisant le mode de réception de votre gain.

- Par chèque

FICHE DE SOUSCRIPTION

NOM:

PRENOMS:
PAYS:
VILLE:
NUMERO DE TELEPHONE:
NUMERO DE MOBILE:
ADRESSE:
CODE POSTAL:
PROFESSION:
SEX:

INFORMATIONS BANCAIRES SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR VOTRE GAIN PAR
VIREMENT BANCAIRE

VOUS AVEZ LE DROIT DE PRECISER LE MODE RECEPTION DE VOTRE GAIN : SOIT
PAR VIREMENT BANCAIRE OU ENVOI DE CHEQUE

CABINET DE NOTAIRE
MAÎTRE *****
HUISSIER DE JUSTICE
***** ABIDJAN **

Voilà j'ai mis quasiment la totalité de l'email que j'ai reçu, bien entendu pour la discrétion j'ai retiré le nom du notaire et ses coordonnées personnelles, mais je peux les communiquer par message privé.

Voilà cela m'intrigue, car 50.000 euros, ça m'intéresse mais j'ai peur de tomber dans un piège. Pouvez vous me conseiller?

Par **citoyenalpha**, le **01/04/2008 à 17:24**

Bonjour

laissez tomber c'est une arnaque
Vous pensez réellement que la Côte d'Ivoire a les moyens de créer une lotterie mondiale sans mise préalable? Même la Française des jeux ne le fait pas alors...

Restant à votre disposition

Par **Jurigaby**, le **01/04/2008 à 18:12**

Bonjour.

Oh oui, ça sent l'arnaque assurée.

Par **arizona**, le **02/04/2008** à **15:00**

ok, je mets l'email à la poubelle.

Par **julian45**, le **02/04/2008** à **16:59**

c clair que c l arnaque de toute facon si tu gagnes quelque chose normalement ils ont deja tes coordonnées.